

# Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite  
(2000-2003)**

**du Collège Édouard-Montpetit**

*Mai 2004*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Introduction**

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Édouard-Montpetit a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

## **Les indicateurs de réussite**

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

### **La réussite des cours en première session**

Le taux global de réussite des cours à la première session est demeuré stable au cours de la période observée. Les autres statistiques utilisées par le Collège (taux ventilés) reflètent sensiblement la même situation; on observe par ailleurs une légère augmentation du taux maximal<sup>1</sup>. Sur les 21 programmes où une analyse comparative est possible, le Collège enregistre une stabilité des taux de réussite dans 12 programmes, une légère hausse dans 4 programmes (dont Soins infirmiers, Sciences de la nature, Technologie de l'électronique et Techniques d'éducation à l'enfance), et une légère baisse dans 5 autres programmes (Techniques dentaires, Techniques de denturologie, Techniques d'orthèses visuelles, Techniques d'entretien d'aéronefs et Arts et lettres).

Le Collège a également procédé à une analyse du taux de réussite de certains cours ciblés, notamment les premiers cours de mathématiques, de physique, d'éducation physique et de langue d'enseignement et de littérature. L'analyse dénote certains progrès, mais elle porte uniquement sur les trois années d'implantation du plan. En tenant compte des deux années de référence précédant la mise en œuvre du plan de réussite, le Collège enregistre une légère hausse pour les cours de physique, une stabilité des taux pour l'ensemble des cours de langue d'enseignement et littérature et de mathématiques et une diminution pour les cours d'éducation physique. Le Collège a également porté une attention particulière à la réussite des garçons, dont les taux de réussite demeurent également stables pour la période observée.

### **La réinscription au troisième trimestre**

Le taux global de réinscription au troisième trimestre est stable et demeure en deçà de la cible que s'est fixée le Collège. L'étude du taux de réinscription par programme, en comparant les cohortes qui ont bénéficié des mesures d'aide aux deux cohortes qui ont précédé la mise en œuvre du plan, révèle des variations. Parmi les programmes ciblés par le Ministère, le taux a légèrement augmenté pour Techniques administratives et Techniques de l'informatique (environ deux points), il a augmenté de façon plus marquée pour Techniques de l'électronique et Techniques de l'éducation à l'enfance (environ sept points), et légèrement baissé pour les programmes Sciences humaines et Soins infirmiers (environ deux points). Parmi les quatre programmes ciblés par le Collège, le taux a légèrement diminué en Techniques d'entretien d'aéronefs (environ deux points) et est

---

1. Le taux maximal réfère au pourcentage d'élèves ayant réussi tous leurs cours à la première session.

demeuré stable dans les trois autres programmes, Sciences de la nature, Techniques de construction aéronautique et Techniques d'avionique.

Le Collège se dit satisfait de ses résultats. Il n'a cependant pas procédé à une analyse approfondie, s'en tenant plutôt aux constats énumérés ci-dessus. Il considère en effet manquer de recul pour juger de l'effet des mesures particulières mises en place dans les programmes ciblés compte tenu qu'elles n'ont été véritablement implantées que la deuxième année du plan, soit en 2001.

### **La diplomation**

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. L'examen des taux dénote une stabilité sur le plan institutionnel. Le Collège enregistre par ailleurs une légère hausse de ses taux au secteur technique (d'environ six points), et une légère baisse au secteur préuniversitaire (environ deux points).

Le Collège se dit satisfait de ses résultats et rappelle que ses taux demeurent supérieurs à ceux du réseau. Les autres statistiques (taux pondéré) révèlent un écart négatif constant, bien que léger, avec le réseau; l'écart s'est toutefois amenuisé au secteur technique au cours des dernières années.

### **Appréciation des résultats obtenus**

L'appréciation des résultats obtenus par le Collège porte exclusivement sur les trois années d'implantation du plan d'aide à la réussite<sup>2</sup>. Le Collège a à la fois tenu compte de la réussite des cours au premier trimestre et de la réussite de tous les cours (tous les étudiants), de même que de certains cours ciblés (éducation physique, mathématiques, physique, français), de l'épreuve uniforme de français, ainsi que des taux de réussite selon les programmes. Pour la réussite des cours au premier trimestre, le Collège dit observer une augmentation du taux global et du taux de réussite maximal pour l'année 2002 par rapport à la première année du plan, soit l'an 2000. Il indique également enregistrer un écart négatif avec le réseau en ce qui regarde le taux moyen de réussite (80,3 versus 83 %) et le taux maximal (54,6 % versus 59,1 %). Pour l'ensemble des cours suivis, en référence aux trois années du plan, il enregistre une légère hausse (0,9 %).

---

2. Près de la moitié des mesures initialement prévues au plan avaient été reportées à la deuxième année.

Le Collège se dit également satisfait de la réussite globale des cours pour la majorité des programmes, en regard des trois années d'implantation du plan. En 2001-2002, il indique que le taux de réussite avait augmenté dans 12 programmes et diminué dans neuf autres. En 2002-2003, 14 programmes affichaient une amélioration du taux moyen de réussite des cours et 5 programmes enregistraient un taux moyen plus faible.

Pour sa part, la Commission a voulu prendre en compte les deux années précédant l'implantation du plan pour juger de l'adéquation des mesures en regard de la progression des indicateurs. Ce qui l'amène à porter un regard quelque peu différent sur la progression des indicateurs de réussite des cours par programme et par rapport aux disciplines ciblées. En ne tenant pas compte des variations d'à peine un point de pourcentage, et en établissant une comparaison des 21 programmes analysés sur les trois années couvertes par le plan de réussite par rapport aux deux années antérieures, la Commission note que 12 programmes enregistrent une stabilité de leur taux, 4 une hausse (Soins infirmiers, Sciences de la nature, Technologie de l'électronique, Techniques d'éducation à l'enfance) et 5 une baisse (Techniques dentaires, Techniques de denturologie, Techniques d'orthèses visuelles, Techniques d'entretien d'aéronefs, Arts et lettres). Au regard des disciplines ciblées, le Collège enregistre une légère hausse pour l'ensemble des cours de physique (environ 3 points), une stabilité des taux pour le premier cours de français et l'ensemble des cours de la discipline, ainsi que pour l'ensemble des cours de mathématiques, et une diminution pour les cours d'éducation physique.

En ce qui concerne le taux de réinscription au troisième trimestre, l'analyse des taux révèle une hausse pour quatre des six programmes ciblés par le Ministère, et une stabilité pour les quatre programmes ciblés par le Collège. Aucune analyse n'est toutefois proposée, le Collège considérant qu'il est trop tôt pour juger de l'efficacité des mesures compte tenu qu'elles n'ont été mises en place qu'en 2001.

Enfin, le Collège se dit satisfait de ses taux de diplomation, légèrement supérieurs au réseau. La Commission note toutefois que le taux, deux ans après la durée prévue, demeure stable pour l'ensemble de la population, qu'il a augmenté au secteur technique, mais légèrement diminué au secteur préuniversitaire. L'examen du taux pondéré souligne par ailleurs qu'un léger écart négatif persiste entre le Collège et le réseau public, sans qu'aucune explication ne soit donnée. À la lumière de ce qui précède, la Commission *suggère* au Collège de procéder à une analyse plus approfondie des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la progression des indicateurs.

Dans le cadre de l'élaboration de son prochain plan de réussite, le Collège indique qu'il continuera d'accorder une attention particulière à la réussite des cours en première session,

à la réussite des garçons, à la réussite des cours de français, de mathématiques et de physique, ainsi qu'à l'amélioration de la réussite de l'épreuve uniforme de français. Le Collège indique qu'il s'engage à poursuivre l'amélioration de ses taux de diplomation en durée prévue pour l'ensemble de sa population. De plus, les programmes dont les taux de diplomation en durée prévue, de même que deux ans après la durée prévue, accusent un plus grand écart par rapport au taux moyen du Collège feront l'objet de mesures particulières. La Commission encourage le Collège à donner suite à ses intentions.

### **La mise en œuvre**

Le Collège a connu quelques difficultés lors de l'implantation de son plan de réussite, mais les deux années subséquentes ont connu plus de succès. Environ 85 % des mesures prévues ont ainsi été appliquées. Les mesures annulées ont été jugées non pertinentes, trop onéreuses, ou elles ne recevaient pas l'aval des départements concernés. Au nombre des points forts, le Collège souligne l'implantation de son système d'information sur les programmes d'études, le dépistage des élèves à risque, les mesures d'aide à la réussite en première session, les mesures d'accompagnement dans les programmes de techniques physiques, les mesures spécifiques à certains cours ciblés, la prise en charge des mesures (tutorat par les pairs, parrainage vocationnel, accompagnement des élèves admis sous condition) par les départements, les comités de programme et les professionnels.

Les aspects à améliorer visent principalement la réussite à la première session, la réussite des cours de langue et de littérature, la réussite des garçons ainsi que la réussite de l'épreuve uniforme de français. Compte tenu des difficultés que le Collège a connues lors de l'implantation de son plan, il devra veiller à s'assurer de l'adhésion de toutes les parties concernées dans la poursuite de ses actions.

### **L'efficacité des mesures**

La plupart des mesures implantées par le Collège ont fait l'objet d'analyses statistiques ou qualitatives. Le Collège a également procédé à des sondages auprès des étudiants pour connaître leur perception de l'utilité des mesures en regard de leur réussite. Pour certaines mesures, le Collège a recueilli l'opinion des intervenants. De plus, pour certaines mesures implantées à l'École nationale d'aéronautique, le Collège a pu établir une corrélation entre la participation des étudiants qui ont bénéficié du tutorat par les pairs dans certains cours et leur pourcentage de réussite, qui connaît par ailleurs une progression. Il ressort de l'analyse que la fréquentation assidue des centres d'aide, en particulier en français, a un impact positif sur la réussite. La Commission encourage le Collège à poursuivre dans cette voie.

Les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques ont uniquement fait l'objet de commentaires descriptifs. D'autres mesures n'ont pu être évaluées du fait qu'elles ont été appliquées pour la première fois à l'hiver 2003 (contrat avec l'étudiant découlant du règlement sur la réussite). Enfin, les mesures spécifiques à certains programmes et ciblées sur les cours présentant des difficultés particulières (mathématiques, méthodes quantitatives, physique, calcul différentiel et intégral, philosophie) ont fait l'objet d'un rapport détaillé déposé à la Direction des études. La Commission tient à souligner la qualité des évaluations faites par le Collège de ses mesures d'aide; elle l'encourage à étendre cette pratique à l'ensemble des mesures mises en œuvre.

## **Conclusion**

Le Collège a connu quelques difficultés à mettre en œuvre les mesures prévues initialement à son plan de réussite. Ceci explique sans doute que les indicateurs de réussite traduisent davantage de stabilité des taux que d'amélioration notable du taux global de réussite des cours, de la persistance des élèves, ainsi que du taux institutionnel de diplomation. Des progrès sont toutefois notables dans certains programmes ciblés, plus particulièrement au secteur technique, et laissent présager que la poursuite des efforts influencera positivement les résultats institutionnels. Le Collège devra toutefois veiller à soutenir l'engagement de son personnel en vue de favoriser l'atteinte des objectifs qu'il poursuit. Il gagnera, de plus, à approfondir l'analyse des indicateurs de réussite, en vue de mieux cerner les facteurs influençant la progression des indicateurs.

Dans l'élaboration de son prochain plan, le Collège entend mettre l'accent sur les efforts à consacrer pour améliorer la réussite dès la première session, ainsi sur que la réussite des garçons. La Commission l'encourage à poursuivre dans cette voie, comme de poursuivre l'évaluation des mesures qu'il met en œuvre.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean-Paul Beaumier, agent de recherche